

ARRETE DU 14 OCT. 2025

**modifiant l'arrêté du 11 septembre 2024 portant composition nominative
de la commission statutaire nationale**

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique et notamment son article R6156-43 ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2024 portant composition nominative de la commission statutaire nationale ;

Vu le départ de Mme Liza ROUX ;

Vu la proposition de la directrice générale de l'offre de soins ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté susvisé du 11 septembre 2024 est modifié comme suit :

En application du 1° de l'article R. 6156-43 du code de la santé publique, sont nommés à la commission statutaire nationale en qualité de membres représentant l'administration :

a) Membres proposés par la directrice générale de l'offre de soins :

Titulaire : Mme Hélène AUBERGER, chargée de mission au bureau RH5/SDRH/DGOS

Suppléant : Mme Anna CHESSE, chargée de mission au bureau RH5/SDRH/DGOS

Article 2

Cette nomination prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté et pour la durée restant à courir avant le renouvellement général.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

La directrice générale
du centre national de gestion

Marie Noëlle GERIAN BREUZARD

